



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

06.04.2026

Titre du projet du marché:

Mensuration officielle Saint-Imier lot 5

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des détaillé.

ID du projet:

#27421

N° de la publication SIMAP:

#27421-01

Date de publication SIMAP:

21.03.2026

Adjudicateur:

Ville de Saint-Imier

Rue Agassiz 4

2610 Saint-Imier - Suisse

+41329424424

info@saint-imier.ch

Organisateur:

Ville de Saint-Imier (Office de l'information géographique)

Reiterstrasse 11

3013 Berne - Suisse

+41316333311

info.agi@be.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai.

Visite:

Pas de visite prévue.

Questions:

Sur simap, jusqu'au 09.04.2026

Rendu documents:

Jusqu'au 20.04.2026, à 23:59. L'offre sera présentée à un seul exemplaire dans une enveloppe fermée à envoyer à l'adresse suivante: Municipalité de Saint-Imier, Nicolas Vuilleumier, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier - Suisse.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre.

Type de procédure:

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

Genre de prestations / type de mandats:

CPV principal: 71355000 Services d'arpentage

Autres CPV: 71354000 Services d'établissement de cartes

Description détaillée des prestations / du projet:

Premier relevé de la mensuration officielle des zones de pâturages et de forêts (env. 1'722 ha), révision de l'abornement autour des bâtiments (11.5 ha).

Communauté de mandataires:

Admise.

Sous-traitance:

Admise, nécessitant l'approbation écrite de l'autorité cantonale de surveillance de la mensuration.

Mandataires préimpliqués:

Les bureaux préimpliqués ne sont pas mentionnés.

Comité d'évaluation ou Jury:

Office de l'information géographique.

Conditions de participation:

Les travaux doivent être menés par un(e) ingénieur(e) géomètre breveté(e) inscrit(e) au registre des géomètres.

Critères d'aptitude:

Qualification professionnelle: Les travaux doivent être menés par un(e) ingénieur(e) géomètre breveté(e) inscrit(e) au registre des géomètres en indiquant les personnes-clés pour ce mandat et en joignant leurs CV professionnels (liste de références).

Infrastructure technique: Pas d'autre justificatif nécessaire.

Capacité financière: Pas d'autre justificatif nécessaire.

Références: Liste de références de projets de mensuration officielle similaires traités après 2006.

Evaluation des partenaires: Evaluation du bureau de géomètres dans le système de gestion de la qualité (QMS) de l'OIG.

Critères d'adjudication / de sélection:

Prix (méthode T200) - Pondération 36%

Analyse du mandat, méthodes de travail, organisation du projet - Pondération 28%

Gestion de la qualité (QMS) - Pondération 16%

Organisation de la conservation - Pondération 8%

Echéancier proposé - Pondération 12%

Le barème des notes est de 1 (insuffisant) à 4 (excellent).

Indemnités / prix:

Aucune.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnés, c'est par défaut l'art. 11 al. 1 LDA qui s'applique.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

Manques de l'appel d'offres:

- La pondération et la méthode de notation du prix ne permettent pas une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais ne sont pas corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation (minimum trois personnes) ainsi que leur fonction ne sont pas indiqués, conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes